

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 3 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.
On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50
La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à					
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
5 » 10 ^m soir.	1 » 40 ^m soir.	2 » 51 ^m soir.	3 » 56 ^m soir.	7 » 34 ^m »	8 » 46 ^m »	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
10 » » » »	5 » 40 ^m »					4 » 22 ^m soir.	5 » 51 ^m soir.	10 h. 33 ^m — 11 h. 22 ^m soir.	4 » 39 ^m »
						9 » 28 ^m »	10 » 55 ^m »		2 » 48 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin.
Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 5 Septembre.

Service de M. Thiers.

On a rarement assisté à une cérémonie plus touchante que celle de mardi. Cahors a retrouvé pour fêter la mémoire de M. Thiers, le sentiment profond qu'il avait manifesté le jour de ses obsèques.

C'est surtout vers Notre-Dame que la population s'était portée à flots pressés. Son attitude était silencieuse et recueillie; les hommes portaient presque tous à la main ou à la boutonnière des bouquets d'immortelles; beaucoup de femmes étaient vêtues de deuil. Mais tous les regards étaient pour les délégations de province.

A dix heures précises, rendez-vous était donné aux délégations, sur la place du Carrousel, près du pavillon Mollien. Près de deux mille personnes se trouvaient ainsi réunies, et il a fallu quelque temps pour assigner à chaque groupe sa place dans le cortège. Les commissaires désignés par M^{me} Thiers ont rempli leur office avec une bonne grâce accomplie: ils portaient l'habit avec cravate blanche et gants noirs; à la boutonnière, un insigne, choisie par M^{me} Thiers et consistant en un ruban noir frangé d'argent.

Le parcours comprenait la rue de Rivoli jusqu'à la rue St-Denis, la place du Châtelet, le pont Saint-Michel, le boulevard du Palais, l'avenue de Constantine, la rue de la Cité et la place du Parvis. Des escouades de gardiens de la paix commandés par un officier de paix étaient chargées d'assurer aux délégations un libre passage, précaution nécessaire en raison de l'affluence populaire, qui n'a cessé d'ailleurs d'observer une réserve exemplaire.

On comprend que ce n'était pas une petite affaire de classer par ordre les 1,500 ou 2,000 délégués rassemblés sur la place du Carrousel. Dans une réunion tenue la veille chez M^{me} Thiers, et qui s'était prolongée jusqu'à minuit, un programme définitif avait été adopté. Cinquante-cinq commissaires s'étaient partagé la tâche; trente-cinq devaient recevoir les invités à Notre-Dame; vingt devaient escorter les délégations et régler la marche du cortège.

On décida que la jeunesse des écoles prendrait la tête de la file, précédée de la magnifique couronne qu'elle venait d'apporter. Cette couronne ne mesure pas moins de deux mètres de diamètre; elle est tout entière en pensées; sur ce fond violet se détachent en lettres formées par des marguerites blanches, l'inscription: *La jeunesse de Paris à Thiers*. A la suite de cette délégation ont pris place, l'École polytechnique, l'École normale, l'École des arts et métiers, l'École centrale, les Ecoles de médecine et de droit, et plusieurs groupes de collégiens des lycées de Paris.

Au deuxième rang, les maires de Paris, des conseillers généraux et les délégations de la Seine. Un petit nombre seulement de conseillers municipaux s'étaient rendus au Carrousel; plusieurs autres sont allés directement à l'église; ont sait que ce corps n'avait pas constitué de députation officielle.

Les autres rangs étaient occupés par la ville de Marseille, première patrie de M. Thiers; la ville de Versailles, siège du gouvernement; la

ville d'Aix, où M. Thiers a fait ses études; la ville de Saint-Germain, où il est mort, et enfin Belfort.

Les autres départements se suivaient par ordre alphabétique. Il n'y a pas eu un instant de confusion dans l'organisation de ce cortège si nombreux et si compliqué. A onze heures précises, le défilé a commencé; à onze heures et demie, on était arrivé à Notre-Dame; au coup de midi, la messe commençait. Jamais cérémonie n'a été conduite avec plus d'ordre et de précision.

Un soleil magnifique brillait sur Paris, et nous avons déjà dit combien l'attitude de la population a été empressée et respectueuse. Dans ce parcours qui a duré une demi-heure, pas un cri n'a été proféré. Les gardiens de la paix n'ont pas eu à refouler les spectateurs, la foule s'écartait d'elle-même et laissait au cortège la chaussée libre. On a défilé dans un silence qui n'a été interrompu qu'à et là que par des murmures sympathiques.

L'aspect de l'Eglise était véritablement imposant. La façade disparaît sous une immense tenture de draperie noire, que domine un bandeau festonné de franges et de galons en argent. Les écussons portent les lettres A. T. et sont surmontés d'un ruban où se lit la devise bien connue: *Patriam dilexit, veritatem coluit*. A l'intérieur, la pierre disparaît sous les tentures de deuil à larmes d'argent. Les écussons et les palmes alternent à chaque pilier.

Quant à la pièce capitale, le catafalque, il n'a encore figuré dans aucune cérémonie funèbre, il a plus de dix mètres de hauteur. Les gradins de velours rouge conduisent à l'estrade où un drap mortuaire somptueux est étalé. On a remarqué la toute charmante attention de Briec-Comte-Robert, qui a fait déposer au pied du catafalque une riche et vaste corbeille d'où débordent des milliers de roses.

Il serait difficile de peindre, à main levée, le saisissant coup d'œil qu'offre ce monument, avec son dais à colonnes Louis XVI, ses rideaux, ses statues allégoriques en argent, les innombrables torchères et candélabres qui l'illuminent de leurs quatre mille flammes. L'intérieur de Notre-Dame, ainsi décoré, donne aux plus sceptiques une mystérieuse impression d'admiration et de respect: le sourd murmure de la foule, l'odeur de l'encens, la voix grave de l'orgue, ces lumières étincelantes sur le fond noir des draperies, le souvenir de l'homme illustre que pleure la France, tout ici parle à l'imagination et au cœur. Rien de plus imposant que cet apparat: on ne peut se défendre d'une sorte d'émotion nerveuse; ce magnifique hommage rendu à M. Thiers rappelle, en le dépassant peut-être, le souvenir de la mémorable journée du 3 septembre 1877. — C'est tout dire.

Au point de vue de l'esthétique pure, rarement l'art du décorateur a été poussé plus loin. Les tentures noires embrassent les reliefs et les creux de l'édifice, de façon à en suivre, à en modeler fidèlement les contours. L'architecture imposante de Notre-Dame a été ainsi respectée, et les plis des draperies, accusés par la pierre, abondent en ingénieuses silhouettes. L'ogive du monument est rappelée dans la décoration; ce qui ne s'était pas fait jusqu'ici. Il faudrait la palette d'un peintre en prose, tel que Théophile Gautier, pour décrire l'ensemble et les détails

de cette féerie funèbre; rien pourtant qui choque le goût et provoque de fâcheuses distractions. On a réalisé le problème d'une ornementation qui, malgré sa richesse, permet la prière pour les croyants et le recueillement pour tous.

A midi moins quelques minutes, M^{me} Thiers et M^{lle} Dosne gagnent l'estrade qui leur a été réservée dans l'espace situé à gauche, entre la table de communion et la grille du chœur. Les invités remplissent les galeries latérales; les tribunes sont pleines. Un piquet de gardes républicains forme la haie autour du catafalque: la nef est rapidement envahie par les délégations officielles.

En attendant le premier signal de la messe, on se montre les arrivants. L'entrée de six magnifiques Arabes, vêtus du costume national, drapés de burnous blancs, avec leurs coiffures caractéristiques et leurs bottes rouges, produit une certaine impression. On les place sur un des premiers bancs, situé derrière le catafalque. On remarque aussi plusieurs délégués de l'ambassade chinoise. Le banc des ministres est au complet. Le président du Sénat et le président de la Chambre n'ont pu venir. M. Grévy malade s'est excusé par lettre. (Voir aux *Dernières nouvelles*.)

Le corps diplomatique, l'Institut, les sénateurs, les députés, les conseillers généraux et les conseillers municipaux occupent les deux côtés de la nef. MM. Mignet et le baron Roger viennent prendre place à côté de M^{me} Thiers et de M^{lle} Dosne.

Au moment où l'archiprêtre de la cathédrale, M. de Geslin, monte à l'autel, un vif mouvement se produit dans l'assistance: tout le monde se lève. C'est la couronne de la jeunesse de Paris, qui avait été déposée provisoirement à l'entrée et que l'on vient déposer au pied du catafalque. Elle est portée par un élève de l'École polytechnique, un étudiant en droit, un étudiant en médecine et un membre de l'Union française de la jeunesse, à qui revient l'initiative de ce pieux hommage. Comment décrire le défilé des autres couronnes? Nous notons celle du consul d'Italie, les couronnes de l'île Maurice, de Chinon, de Sceaux, de Metz, de Belfort; l'énumération serait interminable.

Il est midi et l'église est pleine. Le principal organisateur de la cérémonie n'évalue pas l'assistance à moins de 8 ou 9,000 personnes. Les mesures d'ordre ont été bien prises qu'il n'y a pas une réclamation à l'entrée; tous les invités ont trouvé place et se sont casés sans bruit, sans désordre d'aucune sorte. Midi sonne au cadran comme la messe commence.

Les retardataires eux-mêmes ont été courtoisement accueillis. Détail bien parisien: plusieurs invités ne sont arrivés qu'à une heure trois quarts pour l'absoute, et ils ne se sont pas montrés surpris de ne pas être placés au premier rang. Un seul incident a eu lieu, qui a d'ailleurs passé presque inaperçu. Au milieu du recueillement général, un individu s'est présenté, vêtu d'une longue robe à franges tricolores, coiffé d'un chapeau de paille et portant sur sa poitrine cette inscription en lettres d'or: *Liberté, Travail*.

Les commissaires ont cru d'abord qu'ils avaient affaire à un invité, revêtu d'insignes maçonniques; mais ils n'ont pas été longs à reconnaître leur erreur. Il ne s'agissait que

d'un malheureux fou qui s'est laissé éconduire sans causer aucun scandale.

Toutes les messes du bont de l'an, au point de vue des pratiques religieuses, se ressemblent. Celle-ci a été des plus remarquables. La maîtrise de Notre-Dame, les orphéonistes, la musique de la garde républicaine, les solistes ont rivalisé à l'envi. On a particulièrement remarqué l'exécution de l'andante de la symphonie en *la*, de Beethoven, que M. Thiers affectionnait, le *Dies iræ*, de M. Vervoitte, l'*Offertoire*, le *Pie Jesu* et l'*Agnus Dei*.

Ainsi conduite, la cérémonie de Notre-Dame a laissé dans tous les cœurs une impression profonde. Le soleil s'était mis de la partie; ses rayons reflétés par le prisme des vitraux illuminaient jusqu'aux moindres saillies de la décoration de face, tandis que les nefs latérales, bondées de monde, restaient plongées dans une ombre mystérieuse.

2 heures.

La sortie de Notre-Dame a eu lieu à deux heures moins le quart. M^{me} Thiers, M. Charlemagne et M. Mignet se placent sous le grand portail. Les invités défilent devant eux en les saluant.

M^{me} Thiers est montée ensuite en voiture et s'est rendue au Père-Lachaise à la suite des délégués.

2 heures 5.

Le cortège des délégations quitte Notre-Dame pour se rendre au Père-Lachaise. Les étudiants de Paris, portant une couronne, marchent en tête. Le cortège suivra le pont d'Arcole, le boulevard Henri IV, la place de la Bastille et la rue de la Roquette.

2 heures 1/2.

Les délégués arrivent sur la place de la Bastille. Une foule considérable d'ouvriers les accueille très-chaudeusement.

Le service des tramways au Louvre et aux Halles a dû être suspendu.

M. le comte de Montalivet, ancien ministre, a adressé la lettre suivante à M^{me} Thiers:

« Montalivet-Lagrange, le 28 août 1878.

» Madame,

» Vous connaissez trop les sentiments qui m'unissaient à M. Thiers, pour ne pas apprécier la vivacité des regrets que j'éprouve de ne pouvoir prendre part au religieux hommage qui va lui être rendu le 3 septembre. Vous recevez de toutes parts, à cette occasion, des témoignages de la reconnaissance publique. Mais il est une autre occasion que des millions de Français s'apprennent à saisir pour rendre un dernier et décisif hommage au grand citoyen qui a consacré tous les ressorts de son génie au relèvement de la France, à la libération du territoire et à la fondation de la République.

» Les électeurs sénatoriaux s'en chargeront en constituant au Sénat une majorité républicaine, la seule qui puisse exercer au besoin un contrôle efficace et salutaire sur le gouvernement. Un contrôle hostile irrite, passionne et détruit; un contrôle ami calme, modère et conserve.

» La présence au Sénat d'une majorité fermement animée des mêmes sentiments que la majorité de la Chambre des députés sera le couronnement de l'œuvre républicaine et conservatrice léguée à son pays par le grand homme d'Etat que la France a perdu.

» Pour vous, Madame, jouissez par avance de ce

suprême hommage national, où vous trouverez un adoucissement digne de votre inconsolable douleur.

» Veuillez agréer, Madame, l'expression de mon affectueux et respectueux dévouement.

» MONTALIVET. »

Le *Journal des Débats* apprécie cette lettre ainsi qu'il suit :

On se rappelle le concours énergique, loyal, courageux que M. de Montalivet nous a donné dans la dernière campagne électorale. De cette main amaigrie qui a été si admirablement peinte par Bonnat, il a écrit des lettres qui ressemblaient au testament de M. Thiers. Quand on a vu des hommes qui non seulement étaient les vieux partisans de la royauté, mais les amis personnels des familles royales, se rallier résolument à la République, on s'est dit que la République était devenue désormais le refuge de l'ordre en même temps que de la liberté. Par son âge, par sa situation, par l'accomplissement de sa vie publique, M. de Montalivet est à l'abri de tout soupçon d'ambition. Il n'a plus que celle d'un bon citoyen, et il nous en donne de nouvelles preuves.

Dans ces derniers temps, nous avons sans relâche appelé la sollicitude et l'effort du pays sur les futures élections sénatoriales. Nous n'avons pas cessé de dire et de répéter que, pour faire du Sénat un corps véritablement modérateur, il fallait commencer par y constituer une majorité véritablement républicaine, et que l'élément conservateur ne pourrait avoir sa part légitime d'influence que lorsqu'il serait devenu gouvernemental et aurait accepté la forme définitive des institutions. Nous avons été heureux de voir M. le ministre de l'intérieur et M. le ministre des affaires étrangères porter sur le même terrain tout le poids de leur éloquence et de leur autorité, et c'est ce que fait aussi M. de Montalivet. Il faut, en effet, bien clairement établir ce point, c'est qu'un parti conservateur est celui qui cherche à conserver et à améliorer le régime dans lequel il vit; mais, s'il ne cherche qu'à le renverser, il devient un parti révolutionnaire. Or, ceux qui dans le Sénat d'aujourd'hui s'appellent conservateurs ne dissimulent pas que leur but seul est de chercher une autre forme de gouvernement. Tant que cet état d'hostilité persistera, il sera inutile de chercher dans le Sénat ce qu'on devrait y trouver, un pouvoir modérateur; et, pour exercer un contrôle efficace, il faut que le parti conservateur commence par faire acte d'adhésion au régime accepté et commandé par le pays. Nous sommes tous d'accord pour constituer un parti conservateur, pourvu qu'il soit conservateur de la République et dans la République.

JOHN LEMOINNE.

Après le bruit de la prochaine démission de M. le Maréchal-Président, voici venir un bruit absolument contraire.

Le *Times* dont on connaît les hautes informations dit que la réélection du Maréchal à la présidence de la République, en 1880, pourrait se faire par les mains de la gauche.

Des personnes qui voient et qui entendent dans les coulisses de notre théâtre politique, savent, ajoute le *Journal du Loiret*, qu'il y a quelques mois déjà, M. Gambetta a émis cette idée et qu'il a promis d'en favoriser la réalisation. On a même cité, en ce temps-là, telle ou telle des conditions que M. Gambetta mettrait à son concours. Le *Journal du Loiret* passe pour être un organe politique très-sûrement renseigné.

On est disposé à croire que le *Times* et le *Journal du Loiret* sont dans le vrai, quand on parcourt les feuilles bonapartistes, et qu'on y trouve les plus violentes et les plus grossières attaques non-seulement contre la politique, mais contre la personne du Maréchal-Président. Nous n'oserions pas citer par exemple le langage du *Pays* tant il est insultant et odieux. Il faut, pour parler ainsi, que les bonapartistes comprennent bien que la France les repousse comme indignes, et qu'elle veut à sa tête un gouvernement à la fois conservateur, honnête et libéral.

Le *Soleil*, qui n'a pas le même enthousiasme pour le gouvernement républicain que le *Journal des Débats*, publie un article qui a été remarqué. Nous le reproduisons :

La République est une affaire pour le parti républicain qui y trouve sa moisson de faveurs, de places et de bénéfices. Elle est une affaire pour le pays, qui y voit une assurance contre des révolutions nouvelles.

Si la République réalise l'espoir du pays, il la gardera.

Si la République trompe l'attente du pays, qui

ne s'est marié avec elle que conditionnellement, il la répudiera.

Le pays ne se sacrifiera pas à la République, le parti républicain peut en avoir la certitude.

La République ne peut donc durer qu'autant qu'elle sera utile au pays, qui veut l'ordre, qui veut la liberté, qui veut le travail, en un mot, qui veut, avant tout, faire ses affaires.

C'est au parti républicain, directement intéressé par les avantages personnels qu'il en retire au maintien de la République, à s'y prendre de façon à ce que le pays trouve mieux son utilité dans cette forme de gouvernement que dans aucune autre.

Le parti républicain a beaucoup à faire pour arriver à ce résultat. Il a d'abord à s'expurger des personnalités violentes, dangereuses, redoutées, dont les doctrines et les plans menacent l'ordre social et la paix publique et qui s'attaquent à la fois à la société civile, à l'organisation économique et à la société religieuse, s'efforcent d'atteindre dans leurs bases fondamentales la magistrature, le clergé et la propriété.

Le parti républicain a surtout à rassurer les intérêts qui sont en souffrance, les affaires qui sont en stagnation, au moins en ce qui dépend de lui, et ce qui dépend de lui, c'est de ne pas porter le trouble dans les finances de l'Etat, l'indiscipline dans les rangs de l'armée; c'est de ne pas provoquer la désaffection et la défiance des catholiques pour le régime actuel par de maladroitement et iniques mesures de persécution; c'est de ne pas affaiblir l'autorité de la justice en altérant les conditions de l'indépendance des magistrats qui repose spécialement sur leur inamovibilité.

Enfin, le parti républicain n'a pas encore réussi à donner au pays la sécurité du lendemain, parce que son langage et son attitude ont trop souvent laissé planer sur le présent des craintes de politique révolutionnaire.

Le parti républicain a un moyen immédiat de dissiper ces craintes, qui sont le plus grand obstacle à la consolidation de la République, c'est de faire preuve de modération dans la propagande électorale sénatoriale.

Si le parti républicain cherchait sciemment et volontairement à soulever le Sénat de radicaux portés aux mesures violentes, les populations croiraient alors à l'intention qu'on lui prête de constituer, après le 5 janvier 1879, un gouvernement dictatorial qui aurait son point d'appui et son centre d'action dans l'extrême gauche.

Le jour où des faits viendraient donner au pays cette conviction, marquerait certainement le commencement de la fin de la République.

Conseil municipal de Paris.

M. Sigismond Lacroix, vice-président du conseil municipal de Paris, écrit à la *Marseillaise*, pour protester contre la mention que font les journaux d'une délégation de la municipalité parisienne, parmi les délégués à la cérémonie de Notre-Dame. Il affirme que le conseil du Luxembourg n'a chargé personne de le représenter au service commémoratif de M. Thiers.

Il est probable que le conseil de Paris ne dédaignerait pas d'envoyer une délégation au devant des membres de la Commune qui rentreraient en France, si l'amnistie était accordée à leurs vœux. Mais le service de M. Thiers est célébré en mémoire de l'homme qui a écrasé la République du conseil municipal pour fonder celle de tout le monde. Et ce conseil ne peut dès lors, s'associer à la pieuse manifestation qui réunit toutes les autres communes de France dans une pensée de suprême hommage à M. Thiers.

M. Sigismond Lacroix a voulu écrire une lettre injurieuse. Il y a réussi, mais sans prendre garde que l'injure manquait son but et qu'elle atteignait seulement le conseil municipal.

Une élection à ce conseil va avoir lieu dans le quartier des Epinettes. Le candidat agréé par le comité électoral est M. Henry Maret, rédacteur de la *Marseillaise*, le suppléant ordinaire de M. Rochefort et son digne élève.

M. Maret a sollicité le mandat dans un discours où il proclame que ce mandat est à la fois politique et communal. Sa politique, il l'a aussitôt exposée dans une phrase qui mérite de passer au nombre des formules les plus fameuses dont se soit ornée la mémoire des hommes :

« Unir, s'est écrié M. Henry Maret, unir tous les républicains dans le quartier des Epinettes, c'est, je crois, unir tout le monde. »

M. Maret a de légitimes aspirations vers la vie politique : mais il a trop lu la *Vieillesse de Brididi*.

(Soir).

INFORMATIONS

Le *XIX^e siècle* demande avec insistance que le gouvernement réponde, non-seulement au désir légitime des intéressés, mais aussi au vœu émis unanimement par l'opinion publique, en publiant dès maintenant la liste des récompenses. Il écrit à ce sujet :

« Il faut bien se dire que les producteurs de tous les pays ne se sont pas donné rendez-vous à notre Exposition, dans le seul désir de l'embellir, pour attirer dans notre capitale les curieux des deux mondes.

L'Exposition leur a coûté fort cher à tous; s'ils ont accepté ces dépenses sans marchander, c'est avec la pensée qu'elles leur seraient profitables. Ils se sont dit qu'une médaille d'honneur, une médaille d'or ou d'argent, une simple mention, seraient une recommandation pour leurs produits et leur attireraient de nombreuses commandes.

Pourquoi priver de ce prix ceux qui l'ont si bien mérité? Disons le vrai mot : de quel droit faire tort à des gens, nos compatriotes ou étrangers, dont la France n'a qu'à se louer, dont elle est même l'obligée?

On sait que les députés ne touchent leur indemnité qu'à partir du jour où leur élection est validée.

Si l'élection est validée, le député touche la partie de l'indemnité afférente à la période écoulée entre le jour de l'élection par le suffrage universel et le jour de la validation.

En cas d'invalidation, toute cette partie de l'indemnité fait retour au Trésor public.

D'après le *Rappel*, cette réglementation a eu pour effet de faire faire au budget, à la suite des invalidations prononcées par la Chambre des députés, une économie qui s'est élevée à 300,000 francs.

Un télégraphe de Rome, communiqué par l'*Agence Havas* a annoncé que les négociations entre la cour de Rome et l'empire d'Allemagne étaient suspendues. Tout au contraire, les dernières nouvelles indiquent que les pourparlers sont poussés avec une nouvelle activité. Le docteur Sydow, sous-secrétaire d'Etat au ministère des cultes, est arrivé à Gastein pour recevoir les instructions du prince de Bismarck et pour arrêter avec lui le programme qui doit servir de base aux négociations officielles qui vont s'ouvrir sous peu de jours.

Il ne faut donc accorder à la dépêche de Rome aucune créance. Tout au plus faut-il la considérer comme un indice des appréhensions que provoque dans le monde gouvernemental italien l'éventualité d'une réconciliation entre le Vatican et l'empire d'Allemagne.

Les écoles primaires de Saint-Quentin ont été enlevées par le conseil municipal de cette ville aux frères de la doctrine chrétienne pour être remises à des instituteurs laïques, parmi lesquels on compte des protestants.

Le conseil municipal de Lyon a décidé, le 29 août, à son tour, qu'il ne renouvellerait pas le traité que la ville avait passé avec les instituteurs et les institutrices congréganistes traité qui a dû expirer samedi 31 août.

Le nombre de ces instituteurs et de ces institutrices est de 223. C'est un coup décisif que les radicaux de Lyon ont voulu et ont cru porter à l'enseignement religieux, en privant les écoles primaires de cette ville, dirigées par des sœurs ou par des frères du supplément de ressources que ces écoles trouvaient dans la subvention municipale.

Les catholiques de Lyon aviseront sans doute au moyen d'atténuer, au moins en partie, les fâcheux effets de la décision que le conseil municipal de cette ville a prise le 29 août.

Cette décision n'en restera pas moins comme un témoignage de plus de la funeste influence que pourrait avoir, sur l'éducation publique en France, la direction officielle de l'enseignement de tous les degrés livrée aux radicaux.

CHRONIQUE LOCALE

MM. Larroumet, Périé et Guérillot, anciens élèves du Lycée de Cahors, viennent d'être reçus agrégés des lettres.

Nous recommandons la dépêche suivante à Messieurs les bonapartistes du Lot :

Berlin, 2 septembre, soir.

L'anniversaire de Sedan a été fêté, ce matin, dans toutes les écoles. Dans plusieurs églises, des services divins spéciaux ont été célébrés en présence de nombreux fidèles. Les Sociétés de gymnastes et d'anciens militaires ont défilé solennellement dans les rues.

Les citoyens se sont réunis dans plusieurs lieux publics pour fêter cette journée. Les maisons sont pavisées aux couleurs de l'Empire. Aux vitrines des marchands, on voit de nombreux bustes ou portraits de l'Empereur et du prince impérial, ornés des couleurs allemandes. La plupart des boutiques sont fermées.

Des représentations extraordinaires ont lieu dans tous les théâtres. De grands préparatifs ont été faits pour l'illumination.

D'après les nouvelles reçues, la fête a été célébrée dans la plupart des villes de l'Empire.

Chemin de fer de Paris à Orléans

DIX JOURS A PARIS

TRAIN DE PLAISIR

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a l'honneur de prévenir le public, qu'un train de plaisir sera organisé pour Paris le jeudi, 12 septembre prochain. Il ne sera admis que des voyageurs de 2^e et de 3^e classes.

Le départ aura lieu à 5 heures du matin. Le retour de Paris aura lieu le lundi 23 septembre.

Prix des Places (aller et retour)

Cahors à Paris : 2^e classe, 45 fr. ; 3^e classe, 32 fr.

Découverte de la direction des ballons

On écrit de Londres :

Une grande découverte vient de recevoir l'approbation du War-Office.

Le capitaine Templar a enfin réussi à diriger les ballons militaires. Il a exécuté mercredi et samedi des manœuvres aériennes qui lui ont permis, par l'électricité, d'accomplir à 1,500 mètres les mouvements que le général d'Aquilar lui commandait de la plaine de Woolwich.

En même temps, il y a une autre découverte non moins importante, celle de M. S. Coloné, qui produit par la lumière électrique un cône surpassant tout ce qui a été trouvé jusqu'à ce jour. Non-seulement, il supporte les effets de cette lumière pendant 48 heures sans détérioration, mais encore la flamme qu'il produit est à la fois douce et plus pénétrante. Les expériences à Woolwich ont eu le plus grand succès.

Jedi, dans l'après-midi, à Paris, une jeune femme, élégamment vêtue, s'arrêtait à la Morgue, remettait aux gardiens une lettre qu'elle avait, disait-elle, trouvée à terre, et disparaissait aussitôt.

Cette lettre signée d'initiales était adressée à M. Bridoux, le greffier du funèbre établissement, et contenait en substance cette singulière phrase :

— Lasse de la vie, dégoûtée de tout, j'ai résolu de me suicider. Vous recevrez mon corps dans un fiacre et vous prie de lui faire bon accueil.

Puis, dans un post-scriptum, la signataire donnait ses initiales J. P.

M. Bridoux ne fit pas d'abord grande attention à cette missive; mais vers trois heures on vint l'avertir qu'une femme s'était suicidée dans la tour du bourdon de Notre-Dame.

Il s'y rendit en toute hâte, mais il avait été devancé par M. Lechartier, commissaire de police.

La suicidée des tours et la jeune femme à la lettre ne faisaient qu'une.

Comme, en ce moment, l'église métropolitaine est visitée par une foule de provinciaux et d'étrangers, personne n'avait fait attention à cette femme qui, s'étant isolée des autres visiteurs, passa dans la tour du bourdon sans qu'on y prit garde.

C'est le sonneur qui donna l'éveil. Ayant en-

tendu deux coups de pistolet, il accourut et trouva la jeune femme baignée dans son sang; elle avait le côté gauche percé de deux balles. De sa main droite gantée elle tenait encore le revolver qui lui avait servi à se tuer.

Dans une de ses poches était une lettre disant que, vu les difficultés matérielles qu'elle rencontrait à accomplir son projet en fiacre, elle allait mettre fin à ses jours sur les tours Notre-Dame.

Puis elle ajoutait :
— Conduisez-moi à la Morgue, où je suis attendue.

Enfin, à terre, sous le revolver, était un fragment de papier sur lequel elle avait écrit :

— Faites attention en touchant le revolver; il part facilement.

Après les constatations, M. Lechartier a fait porter le corps à la Morgue.

La suicidée paraît âgée de vingt-cinq ans, elle est blonde, fort jolie; elle était coiffée d'un élégant chapeau gris perle de même couleur que son costume, et chaussée de bottines d'étoffe noire. Ses gants étaient de couleur brune.

Deux hommes l'ont transportée à la Morgue sur leurs épaules, en traversant le jardin de l'Archevêché. Pendant ce funèbre voyage, on a pu voir la physionomie de la pauvre femme, calme et reposée comme si elle dormait. Rien n'eût fait croire au triste drame qui venait de s'accomplir, si une large tache de sang, se détachant sur le costume clair de la morte, n'en eût révélé la cause.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Marché aux Bestiaux de La Villette.

Paris, 4 septembre.

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	2.496	1.870	1.55 à 1.85
Vaches.	481	438	1.35 à 1.68
Taureaux.	95	90	1.32 à 1.65
Veaux.	1.210	970	1.70 à 2.40
Moutons.	16.429	15.819	1.45 à 2.04
Porcs.	3.387	2.822	1.46 à 2.90

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot)

Paris, 3 septembre, 5 heures soir.

Aucun incident n'a marqué l'arrivée au Père-Lachaise. Les paroles suivantes ont été prononcées au nom de la jeunesse des écoles :

« Madame, la jeunesse des écoles de Paris vous apporte sa couronne en souvenir du grand homme qui a sauvé la France et fondé la République. »

M. Emile de Girardin député du 9^e arrondissement.

sement, se tournant vers la tombe de M. Thiers a prononcé ces quelques paroles : « Recevez mes regrets, vous à qui j'ai succédé sans pouvoir vous remplacer. »

M. Jules Grévy, président de la Chambre des députés, a adressé à M^{me} Thiers la lettre suivante :

Mont-sous-Vaudrey, 1^{er} septembre.

Madame,

Je comptais partir ce soir pour assister à la cérémonie du 3, mais une indisposition que je crains d'aggraver ne me le permet pas. Ai-je besoin de vous dire combien je le regrette ?

Vous connaissez mes sentiments pour M. Thiers : j'y serai au moins d'esprit et de cœur.

Je vous prie, Madame, de m'excuser, et d'agréer l'assurance de mon respectueux dévouement.

Jules GRÉVY.

M. Dufaure, absent de Paris depuis huit jours pour cause de santé, a adressé à M^{me} Thiers une lettre dans laquelle il lui exprime ses regrets de n'avoir pu assister à la cérémonie de Notre-Dame.

M. le Maréchal, président de la République, a rejeté les recours en grâce de Lebiez et Barré. L'exécution de ces deux criminels est imminente.

Les chefs arabes ont été reçus aujourd'hui par M. de Marcère.

Genève, 4 septembre.

Hier, un bateau a chaviré sur le lac de Genève. Huit personnes ont été noyées.

Madrid, 4 septembre.

Les rumeurs mises en circulation par quelques journaux étrangers, relativement à des projets de mariage du roi d'Espagne, sont absolument dénués de fondement. S. M., encore sous l'impression de sa profonde douleur, ne songe nullement à se remarier, et son gouvernement ne lui ferait pas l'injure de soulever semblable question.

Nouvelle-Orléans, 4 septembre.

La fièvre jaune a fait son apparition à Holsprings (Mississippi), à Deille (Louisiane) et à Brownsville (Tennessee). Les habitants s'enfuient.

Hier, à la Nouvelle-Orléans, on a constaté 327 nouveaux cas et 83 décès; Wicksburg, 36 décès; Nempbis, 84.

Une épouvantable catastrophe est arrivé mardi soir sur la Tamise.

Un stamer, le *Bywel Castle*, a abordé un

bateau à vapeur, la *princesse Alice*, qui revenait d'une excursion à Gravesend, avec environ 600 passagers. La *Princesse Alice* a coulé immédiatement. 550 personnes, y compris l'équipage tout entier, ont été noyées. Dans le nombre, les femmes et les enfants sont en grande majorité.

Le *Bywell Castle*, après la collision, a continué sa route sans prêter aucune assistance aux victimes de la catastrophe. La nouvelle de ce sinistre maritime, l'un des plus terribles qui se soient produits depuis longtemps, a causé dans Londres une vive émotion.

Londres, 4 septembre.

La vapeur *Princesse Alice* était un des plus grands vapeurs de la *London Steamboat Company*; il avait un grand salon à bord.

Ce vapeur faisait, en été, les voyages de plaisir entre Londres, Gravesend et Sherness. Il était parti de Londres hier matin pour Gravesend et Sherness, par un temps splendide, avec 600 à 700 personnes à bord.

Hier soir, à 6 heures il avait quitté Gravesend pour retourner à Londres. Il se trouvait vers huit heures près l'arsenal de Woolwich, lorsqu'un grand vapeur de fer à hélice, le *Bywell Castle*, faisant le voyage entre Londres et Newcastle, avec des chargements de houille, et qui à ce moment retournait à Newcastle sur lest, est venu le heurter. Le choc a été terrible, les deux vapeurs allant avec une vitesse considérable.

La collision s'est produite à l'endroit même où eut lieu, il y a dix ans, une collision semblable.

La *Princesse Alice* coula bas presque immédiatement et fut complètement submergée dans l'espace de cinq minutes. Pendant ce court instant, la scène à bord a été navrante, terrible.

Les passagers étaient, pour la plus grande partie, des femmes et des enfants. On possédait peu d'appareils de sauvetage et, en tous cas, le temps manqua pour s'en servir.

Le fleuve, sur une longueur de 100 mètres, était rempli de malheureuses victimes qui cherchaient à se sauver et poussaient des cris désespérés pour appeler du secours.

Le *Bywell Castle*, après la collision, continua sa route sans s'arrêter ni offrir du secours.

Un grand nombre de vapeurs et de bateaux parcouraient en ce moment le fleuve à l'endroit où le sinistre a eu lieu et rapportent des cadavres sur les quais.

Bulletin météorologique.

Paris, 5 septembre.

Baromètre tend à remonter beaucoup. Quelques orages locaux à craindre dans l'Ouest; vent S.-O. faible au Pic du Midi.

Bourse de Paris.

Cours du 5 Septembre.

Rente 3 p. %..... 77.10
— 3 p. % amortissable. 80.80
— 4 1/2 p. %..... 109.00
— 5 p. %..... 113.05

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 4 sept.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.100 »	3.100 »
Crédit foncier.....	762 50	757 50
Orléans-Actions.....	1.197 50	1.192 50
Orléans-Obligations.....	357 »	356 50
Suez.....	771 25	768 75
Italien 5 %.....	74 80	74 25

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

L'administration de la *Mode illustrée* prévient les personnes qui ont l'intention de prendre un abonnement à ce journal, qu'elle n'a autorisé et n'autorisera aucun voyageur à s'introduire dans les familles pour offrir des abonnements.

S'adresser directement à l'Administration, 56, rue Jacob, à Paris, en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}; on peut aussi s'adresser à un libraire de sa localité ou d'une ville voisine.

Prix pour les départements :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e avec une gravure coloriée chaque numéro.

Librairie FIRMIN DIDOT ET C^{ie}, 56, rue Jacob, Paris.

3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

LA VIE DOMESTIQUE

Sous la direction de M^{me} Nelly LIEUTEB

Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Nous recommandons tout particulièrement à l'attention des familles le journal LA VIE DOMESTIQUE.

Ce journal, qui commence sa quatrième année, a pour but, par des récréations et des lectures morales et attrayantes, de ramener chaque membre de la famille au foyer trop souvent déserté.

LA VIE DOMESTIQUE publie des chroniques, romans moraux, nouvelles, jeux d'esprit (dont la solution donne droit à des prix), modes, travaux de dames, hygiène, par M^{me} Brès, docteur en médecine, et s'adressant particulièrement aux femmes et aux jeunes filles, économie domestique, bibliographie, finances, théâtres, correspondances avec les abonnés, etc., etc.

PRIX : 10 francs pour toute la France.

On s'abonne aux bureaux du journal, rue des Saints-Pères, 71, et chez tous les libraires.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

5 Septembre 1878.

(62)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAVRE.

Seconde Partie.

LA TASSE DE TISANE

VIII

Louise tomba à genoux, les mains levées au ciel.

— C'est impossible, reprit le comte, cet homme est fou.

— Fou ! répartit Guillaume, non pas, s'il vous plaît, monseigneur... Ah ! ma foi, tant pis, je jette ma poltronnerie par-dessus les moulins.

Et il sortit de derrière son fauteuil.

— Vous êtes bien malin, monsieur le diable, continua-t-il, mais vous n'avez pas pensé à tout... Aussitôt que Michel, que vous avez fait tomber de son échafaud, a été capable de parler, il a conté l'histoire

de la maison de la rue d'Enfer. Aussitôt qu'il a pu marcher, il nous a montré le chemin; nous avons pris du renfort et nous avons visité l'immeuble, comme on dit chez les tabellions. Les oiseaux étaient dénichés. Nous n'y avons vu qu'une brave femme, nommée Thérèse, qui nous a dit être la concierge de la maison et ne rien savoir.

— Elle ne sait rien, en effet, interrompit le faux architecte.

— Vous allez voir que si. Vos complices, qui sont sous les verrous, n'ont voulu rien dire contre vous; mais ils avaient des papiers, et, sur l'un de ceux qui ont été pincés par les exempts de M. le lieutenant de police, le nom de madame Thérèse était écrit avec certains détails... On a donc arrêté la bonne dame, et, en la menaçant de la question ordinaire et même extraordinaire, elle a parlé de Palaiseau, et dans ce village on a trouvé un petit enfant chez une vraie bonne femme, celle-là, qui ne s'est pas gênée pour tout dire. La mère Taupier n'a pas eu de peine à reconnaître son nourrisson, et, pour éviter qu'il soit repris, on l'a remis à M. Blondel, qui se chargea bel et bien de le garder envers et contre tous. Hein ! voilà une histoire ! Ça m'a coûté un peu d'argent, parce que les exempts ne se dérangent pas pour rien... mais je ne suis plus avare... je ne suis plus poltron... je ne me reconnais plus !

Le comte de Rheinberg se sentait perdu cette fois, s'il n'agissait pas promptement. Guillaume faisait son récit avec emphase; Louise buvait pour ainsi dire les paroles par lesquelles l'ex-proprétaire lui annonçait que son enfant était hors de danger; Mariette tenait une main de la jeune femme qui, toujours agenouillée, priait. Le moment était favorable.

Le Hollandais tira un paquet de son pourpoint et en laissa tomber le contenu dans la tasse; puis il prit machinalement son chapeau, prêt à soutenir la lutte qui allait s'engager.

Il fit un geste de menace à Guillaume.

— Oui, dit Louise en se levant, vous êtes démasqué et vous allez chercher à vous venger, n'est-ce pas ? Oh ! maintenant, peu m'importe ! La mère tremblait devant vous, la mère a été faible, la mère a été lâche, la femme coupable sera forte, elle acceptera tout comme une expiation.

— Puis, s'adressant à sa nourrice :

— Mariette ! dit-elle, tu peux relever un front plus heureux; le ravisseur de ta fille est entre mes mains, cette fois ma crainte ne viendra pas l'arracher à la justice.

— Bravo ! s'écria Guillaume. Allons, ça marche, et je crois qu'enfin ce ne sera pas moi qui serai pendu.

— C'est une folle menace, n'est-ce pas, madame ? Que vous importe, après tout, que j'aie enlevé ou n'aie pas enlevé la fille

de cette femme ?... Vous vous taisez... Vous ne sacrifierez pas votre honneur au sien... Vous craignez... vous avez peur...

— Misérable ! s'écria Louise. Regardez-vous donc dans la glace; tenez, c'est vous qui avez peur !

— Peur ! dit le comte en devenant livide.

— Oh ! vous avez besoin de votre liberté pour quelque chose de ténébreux que j'ignore...

— Votre intérêt seul...
— Allons donc !... Est-ce que je puis y croire... L'homme qui n'a pas reculé devant les larmes d'une mère montrerait de la pitié pour moi... mais cette pitié me fait honte... Je repousse votre compassion comme je brave votre colère... Oh ! je vous dis que je ne tremble plus ! C'est vous qui avez peur... Vous qui possédez mon secret et qui cachez encore le vôtre... Oh ! mais ce secret que je pressens... que je devine... c'est une arme dont je me servirai.

— Et qui éclatera dans vos mains, dit sourdement le comte.

— Peu m'importe ! s'écria la jeune femme, si en me tuant elle vous tue !

Louise était belle de colère. Tout son corps tressaillait sous la résolution terrible qu'elle venait de prendre.

— Mariette, dit-elle, tu vas m'attendre ici, et tu ne partiras qu'avec l'escorte

qu'il te faudra pour chercher ta fille.

— Oh ! merci ! répondit la pauvre mère.

— Vous, dit Louise à Guillaume, allez dire au chef de service de garder toutes les issues, que personne ne puisse sortir sans l'ordre exprès de M. le préfet.

— Tout de suite, madame dit Guillaume avec empressement.

Puis en lui-même :

— J'en vais... j'aime mieux ça... Je suis brave, il n'y a pas à en douter... Mais je le suis depuis si peu que je ne suis pas encore sûr si ça durera longtemps.

Guillaume dehors, madame Lepelletier se retourna vers le comte :

— Vous, monsieur, dit-elle, attendez-moi dans l'antichambre, nous nous rendrons ensemble chez mon mari.

Le comte s'inclina et sortit.

Louise quitta vivement sa robe de chambre, puis elle prit une robe très simple que Mariette l'aida à passer.

Su le point de se rendre chez son mari, elle aperçut la tasse de tisane.

Elle avait le visage enflammé; la résolution qu'elle allait mettre à exécution lui donnait la fièvre.

— J'ai soif, dit-elle.

Mariette s'empressa de lui porter la tasse en remuant le liquide avec la cuillère.

Louise prit la tisane et la vida d'un trait.

(A suivre.)

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purgés et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès

100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastrentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; agueurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, époussé, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie. : M. J.-J. Noël de Thuilleries (Hainaut) de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalscière. — N° 49, 874 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion,

nervosité, insomnies, asthme, toux, flatos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydrodisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalscière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalscière, chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. le tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Crédit Foncier de France

Prêts réalisés en argent.

Le Crédit Foncier fait en argent, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant 5 fr. 87 % pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 % pour les prêts sur propriétés rurales.

Par ces annuités régulièrement payées, on est complètement libéré, sans avoir besoin de s'occuper du remboursement du capital.

Les emprunts sont néanmoins toujours remboursables, à la volonté de l'emprunteur. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en argent ou en obligations foncières 5 % acceptées au pair, quel qu'en soit le cours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19 rue Neuves des Capucines.

Hippodrome de Paris

On peut juger de la progression des recettes de la Société de l'Hippodrome de Paris, par les chiffres suivants :

Table with 2 columns: Month and Amount. Mai (25 jours) 123 660, Juin 335 748, Juillet 379 950 50, Août 424 749

Soit, pour les deux derniers mois, une augmentation de recettes de 345,331 50 sur les recettes des deux premiers mois d'exploitation ; aussi le dividende de l'année s'annonce-t-il comme considérable.

LE TOUR DU MONDE Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 921^e livraison (31 août 1878). — Texte : A travers le noir continent, par M. Stanley. — Texte et dessins inédits. — Onze dessins de Ferdinandus, G. Vuillier, E. Bayard, et Th. Weber, avec une carte. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

L'Univers illustré.

Sommaire du numéro du 31 août.

Texte : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Les beaux-arts à l'Exposition universelle, par Daniel Bernard (3^e article). — A travers l'Exposition, par Th. L. — Inauguration de la statue de Lamartine, à Macon, par Simon de Vandières. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — La paix et la guerre, par Ch. M. — La Robe de Noces, par Alexandre Dumas (suite). — Les anglais de l'île de Chypre, par Ernest Herbaut. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Echees. Gravures : de 1878 : Villageoise, tableau de M. Jules Gonpil. — S. M. la reine Marie-Christine d'Espagne, décédée le 22 août. — Exposition universelle : la section de la république du Salvador, dans le palais du Champ-de-Mars. La femme japonaise sur le Trocadéro. — Les fêtes de Macon, en l'honneur de Lamartine : illuminations, retraite aux flambeaux, régates, inauguration de la statue, banquet, char de bienfaisance, maison natale de Lamartine. — Lapaix et la guerre : le yacht Medora et le vaisseau cuirassé Thunderer devant l'île de Wight. — Occupation de l'île de Chypre par les Anglais (quatre sujets). Officiers anglais dégustant du vin de Chypre, à Larnaca. — Le jardin des Folies-Bergère. — Rébus.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

P. ALIX

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. ALIX a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 15 Septembre prochain, son Magasin de nouveautés, situé actuellement rue de la Mairie, sera transféré rue de la Préfecture, à côté du Grand Bazar Parisien, près le Boulevard.

LAFARGUE, CONSTRUCTEUR

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Lafargue spécial pour battennes à bras (système Suisse) Moulins à frime, Pompes d'irrigation, Scieries, etc. Manège seul, prix 400 fr. — Manège avec battense, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectol. tres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mabile de 170 à 1,000 fr. — Foulloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Lafargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement). — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Lafargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — Nota. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons. 000,000

BAYLES, J^{NE}

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristallin, blanches, colorées, fumées des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lunettes jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, compas, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, épyromètres, pese-liquides en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRES ET COUVERTS, ARTICLES DE PARIS, DE LA MAISON CHRISTOPLE, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉARGENTURE, ET RÉPARATIONS, BOÛTERIE RELIGIEUSE, ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES ET ACHAT DE VIERLES MATIÈRES DE LIÈGE, D'OR ET D'ARGENT.

A VENDRE

EN BLOC OU EN PARCELLES

LE DOMAINE DE RÉVELLON

situé dans la commune d'Alvignac, près de la station de Rocamadour, composé de Bois, Pâturés, Prés, Terres Labourables, Bâtimens en très bon état. S'adresser pour l'enseignement sur les lieux à M. Delfour, propriétaire.

Advertisement for 'PEAU DU VISAGE' and 'LE LAIT ANTÉPHELIQUE' with a circular logo.

RHUMATISMES, GOUTTE NÉURALGIES

SALICYLATE DE SOUDE SCHLUMBERGER

SEUL FABRICANT BREVETÉ Boîte, 3 fr. (243 boîtes p. une cure) 3 boîtes, 8 fr. GRAVELLE ET GOUTTE AIGUE guéries par le SALICYLATE de LITHINE Flacon de 60 Pilules : 5 fr. PASTILLES SALICYLÉES préviennent et guérissent Rhume, Angine, Grippe, etc., boîte, 2 fr. VIN, QUATE, GLYCÉRINE SALICYLÉES PRÉPARÉS PAR CHEVRIER, PHARM. DÉPOSITAIRE 21, Faubourg Montmartre, Paris. Exiger marque Schlumberger, seule garantie de pureté. Dépôt dans les bonnes pharmacies

Une compagnie d'assurances contre la mortalité des bestiaux, demande un agent par canton et un directeur pour le département du Lot. Affaires très sérieuses. Ecrire à M. DE LA PORTE, 18, rue de Seine (Paris) — On exige de bonnes références et des garanties.

Eaux minérales de Miers

GARE DE ROCAMADOUR

HOTEL CARBOIS

A Alvignac (Lot).

L'Hôtel Carbois, le premier que l'on trouve en arrivant de la gare de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement, y sont l'objet des attentions les plus dévouées. Chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac, actionnaire de la Fontaine minérale, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Omnibus à tous les trains pour conduire les voyageurs de la gare de Rocamadour à l'Hôtel Carbois.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par GALLIOT

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle PARIS.



PLUS de CHEVAUX COURONNÉS!!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, larmes, ardeurs, réapparition exacte du poil par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris (Eviter la contrefaçon, exiger le Réparateur Tricard) — 94 trouve dans les Pharmacies.